

Céline SOTTEJEAU  
(Université d'Orléans, France)

### L'amitié dans les traités du XVIII<sup>e</sup> siècle

*Le XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas uniquement le siècle des dictionnaires, c'est aussi celui des traités. A côté des traités sur les moyens d'être heureux ou sur l'éducation, nous trouvons des écrits à la fois théoriques et pratiques sur l'amitié. Que dire sur un tel sujet ? Est-il possible de codifier un sentiment ? Pour quelles raisons le faire ? Quelles valeurs désire-t-on véhiculer ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles cet article tente de répondre.*

mots-clefs : amitié, traités

#### Introduction

L'intitulé de ce séminaire *Amitié, convivialité et hospitalité* nous invite, avant d'entrer dans le cœur de notre sujet, à poser quelques jalons étymologiques. L'amitié a été, dès l'Antiquité, chantée par les poètes, étudiée par les plus grands penseurs – Platon, Aristote, Epicure, Cicéron... Sous le nom de *philia*, elle a été le fruit de toutes les attentions. Elle sert alors de modèle aux autres affections. Sur le vaste territoire de la *philia*, l'amour n'est qu'une province secondaire, elle n'est pour Sénèque que la « folie de l'amitié ».<sup>1</sup>

Emile Benveniste a consacré un chapitre de son ouvrage, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, à l'étude du mot *Philos*, ami. Il remarque, notamment, que les termes qui signifient « ami » dans les langues indo-européennes associent des notions à la fois sociales et sentimentales. La valeur sociale est d'abord liée à l'idée d'hospitalité mais aussi à « d'autres formes d'engagement et de reconnaissance mutuels »<sup>2</sup> (échange de serments, par exemple) : « Le pacte conclu sous le nom de philotes fait des contractants des philoi : ils sont désormais engagés dans la réciprocité de prestations qui constitue l' "hospitalité". »<sup>3</sup> Ainsi, « parents, alliés, domestiques, amis, tous ceux qui sont unis entre eux par des devoirs réciproques d'aidos [respect, révérence] sont appelés philoi. » ; « ...la no-

---

<sup>1</sup> Michèle SARDE – Arnaud BLIN, *Le Livre de l'amitié*, Paris 1997, p. 17.

<sup>2</sup> Emile BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes, 1. Economie, parenté, société*, Editions de Minuit, 1969, chap. 4, « Philos », p. 335.

<sup>3</sup> Ibidem, p. 341.

*tion de philos énonce le comportement obligé d'un membre de la communauté à l'égard du xénos, de l'"hôte" étranger.* »<sup>4</sup>

Dès lors, force est de constater que la *philia* étend son domaine au-delà des limites que nous pouvons aujourd'hui prêter à l'amitié. *Philotes* s'apparente, au début, à un contrat aux engagements forts, avec serments et sacrifices. Elle a un caractère obligatoire et exige la réciprocité. Mais, progressivement, à cette valeur sociale va s'adjoindre une valeur affective.

En effet, le lien étroit qui s'établit entre les contractants tend à devenir personnel. « *Ce rapport mutuel comporte ou entraîne une certaine forme de sentiment, qui devient obligé entre les partenaires de la philotes. La manifestation de ce rapport est l'accueil du philos au foyer de son philos, les présents échangés, le rappel des liens semblables établis entre les ancêtres des partenaires, et, parfois, des alliances matrimoniales conclues à l'occasion des visites faites ou rendues. Tout cela colore de sentiment les rapports entre philoi et, comme il arrive, l'attitude sentimentale va au-delà de l'institution ; le nom de philos est étendu aux proches vivant au même foyer que le maître de maison, en premier à celle qu'il y a fait entrer comme épouse.* »<sup>5</sup> C'est ainsi que, très vite, le terme de *philos* va désigner tous ceux qui vivent sous le même toit, « *que ce soit comme parents : père, mère, femme, enfants, ou comme familiers, telle la vieille nourrice...* »<sup>6</sup> C'est une analyse approfondie des textes de l'Antiquité, en particulier ceux d'Homère, qui a permis à Emile Benveniste de tirer de telles conclusions sur la genèse du mot *philos*.

La *philotès* désigne l'ensemble des rapports entretenus avec autrui dans la mesure où ceux-ci paraissent comme un besoin fondamental de la vie quotidienne. Nous avons même vu que le premier sens connu ne comprenait pas seulement les rapports entre les hommes mais aussi, plus globalement, les liens qui attachent l'homme à tout ce qui est nécessaire à son existence. « *C'est seulement peu à peu qu'elle [la philotès] prend une signification plus restreinte et intègre l'idée d'un choix rationnel, où les valeurs de sincérité et de fidélité mettent en question celle de simple utilité.* »<sup>7</sup> L'amitié ne va bientôt plus être uniquement considérée comme un échange de services et d'après ses seuls avantages matériels. De communauté de biens, elle va devenir communauté de sentiments. Louis Dugas, pour illustrer l'évolution de l'amitié antique, évoque le passage d'une communauté des biens à la communion des esprits.<sup>8</sup>

La philosophie recherche la sagesse. Elle tend à inculquer une conduite de vie morale permettant d'atteindre au bonheur. Dans cette quête du bonheur, elle réfléchit à la place de l'homme dans la communauté. Les traités d'Aristote témoignent de la nouvelle façon d'envisager les rapports de l'homme dans la cité : relations juridiques, liberté politique.

---

<sup>4</sup> Ibidem.

<sup>5</sup> Ibidem, p. 345.

<sup>6</sup> Ibidem.

<sup>7</sup> Ibidem, p. 59.

<sup>8</sup> Voir Louis DUGAS, *L'Amitié antique*, Paris 1914, p. 18.

Ce bref retour sur l'évolution historique d'un mot et par là même d'une notion nous permet d'insister sur le fait que l'amitié se situe au carrefour des sphères publique et privée. Les traités sur l'amitié s'apparentent à des traités sur le bonheur, sur la vertu et sur la politique.<sup>9</sup>

Nous nous intéresserons à huit traités consacrés à l'amitié et parus entre 1702 et 1775. Le premier est celui de Louis Silvestre de Sacy : *Traité de l'amitié* puis viennent, par ordre chronologique : *Traité de la société civile* de Buffier (1726) ; *Réflexions sur l'amitié*, de Dupuy la Chapelle (1728) ; *Traité de l'amitié*, de Mme de Lambert (1736) ; *Les Caractères de l'amitié* du marquis de Caraccioli (1760) ; *De l'amitié* de Mme Thiroux d'Arconville (1761) ; *De la sociabilité* de l'abbé Pluquet (1767) et enfin, *Discours sur l'éducation suivi de Réflexions sur l'amitié* de l'abbé Auger (1775).

Pourquoi s'intéresser à l'amitié ? Pourquoi écrire des traités ? Qui les écrit et quels sont les thèmes abordés ?

### 1. Pourquoi cet intérêt pour l'amitié ?

Intéressons-nous tout d'abord à l'intérêt porté à l'amitié au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu, en introduction, que l'amitié a toujours fait couler beaucoup d'encre. Toutefois elle n'a pas eu un succès égal au fil des siècles.

Avec l'avènement du christianisme, l'intérêt pour l'amitié s'est effacé pour laisser place à *l'agapê*, l'amour de l'autre. La réciprocité et la liberté qui caractérisent les rapports amicaux ne sont plus nécessaires. Chacun doit aimer son prochain.

La littérature du Moyen-Age a davantage fait la part belle à l'amour courtois même si l'amitié n'était pas absente des chansons de geste.<sup>10</sup> Elle a alors valeur juridique, elle découle d'un contrat ou du désir de paix. Les devoirs et relations entre amis se mêlent aux engagements et solidarités féodales.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, personne ne semble mieux célébrer l'amitié que Montaigne. Elle est « *sainte couture* », « *nœud si pressé et si durable* », « *accointance, libre et volontaire* », « *parfaicte union et convenance* »<sup>11</sup>... Sa naissance ne saurait s'expliquer autrement que par la formule « *Parce que c'était lui, parce que c'était moi.* » Pourtant, le XVI<sup>e</sup> siècle n'a été guère plus prolixe sur la relation amicale. Il faudra attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour connaître à nouveau, chez les hommes de lettres un engouement pour les liens électifs. Le terme d'hommes de lettres paraît lui-même inapproprié tant il s'avère qu'à l'origine de ce regain d'intérêt se trouvent des femmes. En effet, le débat sur l'amour et l'amitié est remis au goût du jour à la ville et à la cour par Mme de Scudéry et Mme de Pompadour.

---

<sup>9</sup> Il n'est qu'à songer aux thèmes rencontrés dans *L'Éthique de Nicomaque*, d'Aristote.

<sup>10</sup> Voir Huguette LEGROS, *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, préface de Jacques Le Goff, Publications de l'université de Provence, 2001, 445 p.

<sup>11</sup> MONTAIGNE, *Les Essais*, livre I, chap. XXVIII, Flammarion, GF-Flammarion, 1969, p. 234.

Ainsi, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les écrits sur l'amitié se multiplient-ils. Plusieurs courants traversent le discours sur l'amitié. Le courant pessimiste, dont La Rochefoucauld représente sans doute la meilleure incarnation, insiste sur la primauté de l'amour de soi dans les comportements humains : l'amitié peut-elle être fondée à partir ou en dépit de cet amour de soi ? Ce n'est certes pas dans les milieux de courtisans où chacun s'épie et se trahit que l'on peut trouver des exemples d'amitiés véritables. La Mothe Le Vayer, qui connaît bien ce monde pousse le scepticisme jusqu'au déni de l'amitié : « *nom vain, homme qui ne paraît jamais, trésor qui ne se trouve nulle part* ». Dans ses *Pensées*, Montesquieu affichera le même désabusement : « *L'amitié est un contrat, par lequel nous nous engageons à rendre de petits services à quelqu'un afin qu'il nous en rende de grands.* »<sup>12</sup>

Le courant mondain du XVII<sup>e</sup> siècle, dans lequel nous pouvons réunir La Fontaine, La Bruyère et Saint-Evremond, s'inscrit davantage dans la tradition épicurienne qui lie l'amitié à l'épanouissement et au bonheur. A la ville le salon, contrairement à la cour, est un refuge pour les habitués face aux cabales extérieures. Ainsi y est-on certainement plus à même de goûter les charmes de l'amitié. Cette conception aura du succès auprès des hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle comme Diderot ou Louis Silvestre de Sacy pour lesquels la recherche du bonheur représente la quête absolue.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, tout le monde le sait, est « *l'époque de la sociabilité militante* »,<sup>13</sup> Louis Sébastien Mercier ira jusqu'à parler d'« *abus de société* ». <sup>14</sup> Les échanges de vues et d'informations politiques, littéraires et mondaines se font, pour l'essentiel, dans les cafés : « *Salons, cafés, clubs, académies, autant de lieux choisis où se font et se défont les modes, les mentalités, les manières de vivre, de penser, d'aimer.* »<sup>15</sup> Dans ces salons, chacun goûte le plaisir d'être ensemble, le plaisir de partager des idées. On tente d'instituer une morale laïque.

L'homme du XVIII<sup>e</sup> siècle doit prendre modèle sur le philanthrope. Tout homme qui vit en retrait de la société est considéré comme misanthrope c'est-à-dire un monstre, un méchant.<sup>16</sup> « *La solitude aboutit à une détérioration de l'humain en*

---

<sup>12</sup> MONTESQUIEU, *Œuvres complètes, Pensées*, Paris 1950, p. 131 cité in M. SARDE – A. BLIN, o. c. (note 1), p. 194.

<sup>13</sup> Pierre NAUDIN, *L'Expérience de la solitude de l'aube des Lumières à la Révolution*, Paris 1995, p. 18.

<sup>14</sup> Ibidem, p. 18.

<sup>15</sup> Ibidem, p. 204.

<sup>16</sup> Ibidem, p. 215, « *L'homme insociable, ou celui qui s'exile volontairement du monde et qui, rompant tout commerce avec la société en abjure entièrement les devoirs, doit être sombre, triste, chagrin et mal constitué.* » ; p. 219, « *Il est donc vrai que le grand et principal moyen d'être bien avec soi, c'est d'avoir les affections sociales ; et que manquer de ces penchants, c'est être misérable.* » ; François BACON, *Œuvres morales et politiques de messire François Bacon, grand chancelier d'Angleterre*, Paris 1636, p. 229 : « *Il eust esté bien difficile à celuy qui dit, **Qu'il faut que l'homme qui aime la solitude soit une beste sauvage ou un Dieu**, de mettre ensemble plus de vérité & de mensonge en moins de paroles, qu'il en met en celles-cy. Car il est certain qu'une*

*l'homme.* »<sup>17</sup> Il n'est qu'à songer à la dénonciation de Diderot quant à la vie des religieuses : « *Voilà l'effet de la retraite. L'homme est né pour la société ; séparez-le, isolez-le, ses idées se désuniront, son caractère se tournera, mille affections ridicules s'élèveront dans son cœur ; des pensées extravagantes germeront dans son esprit, comme des ronces dans une terre sauvage...* »<sup>18</sup> Pour le philosophe « éclairé », s'isoler revient à amputer la société d'un de ses membres. L'homme est un animal social, la retraite est contre nature tandis que la sociabilité est l'essence même de l'homme. Dans cette société, le solitaire est fustigé et peint par certains comme un être asocial autant dire un monstre. Le misanthrope est honni là où le philanthrope est adulé. La figure du philanthrope est incarnée par le philosophe qui apparaît comme disposé à aimer tous les hommes. L'amitié a partie liée avec les thèmes majeurs du siècle des Lumières que sont la vertu, le bonheur, la société, l'individu, la morale.

Ainsi, le débat commencé dans le salon de Mme de Sablé en compagnie, notamment, de La Rochefoucauld -l'amitié est-elle un sentiment dérivé de l'amour-propre ou un pur élan envers autrui ? -se prolonge et s'enrichit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mme de Pompadour, favorite de Louis XV, met une autre question au goût du jour : quel sentiment de l'amour ou de l'amitié est-il supérieur à l'autre ? Le plus souvent, l'amitié modèle de modération et de vertu, l'emporte largement sur son rivale symbole d'excès, de trouble et de désordre.

L'amitié se situe entre « *affectif et éthique* » entre « *passif et volontaire* »<sup>19</sup> et c'est sans doute ce qui explique en partie le fait qu'il s'agisse d'un thème de prédilection atemporel. Elle favorise l'équivoque puisqu'elle semble être tout à la fois inclination et vertu. Cette ambivalence en fait sa richesse et rend ses adeptes intarissables. Etre ami devient synonyme d'être vertueux. Par conséquent, dis-moi comment être un bon ami et je serai un honnête homme. Tel est le mot d'ordre que nos auteurs de traités sur l'amitié ont en tête. Cela n'est pas sans rappeler la fameuse expression devenue proverbe : « *Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es.* » C'est à la valeur de ses amis que se reconnaissent la valeur et le mérite de l'homme. Ainsi convient-il d'être attentif à ses fréquentations et à la façon de les entretenir. C'est ce que se proposent les traités, et c'est ce que nous allons maintenant étudier davantage en détail.

---

*secrète hayne et une inclination ennemie de la communauté des hommes, tiennent ie ne scay quoy des bestes irraisonnables ; Comme au contraire, il n'est rien si faux que de penser qu'il y doive avoir aucun caractere de la nature divine. »*

<sup>17</sup> Robert MAUZI, *L'Idée de bonheur littérature et la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Albin Michel, Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité, 1994 (édition au format de poche), p. 594.

<sup>18</sup> Denis DIDEROT, *La Religieuse*, pp. 239-382, texte présenté, établi et annoté par Michel Delon, in : Denis Diderot, Contes et romans, Gallimard 2004, p. 342. Il est à noter que cette citation est à l'origine de la brouille entre Diderot et Rousseau. Rousseau y a vu une allusion à son goût pour la solitude et à son impression d'être persécuté.

<sup>19</sup> André COMTE-SPONVILLE, *Entre passion et vertu (sur l'amitié et le couple)*, in : Jean-Christophe Merle – Bernard Schumacher, *L'amitié*, PUF 2005, p. 97.

## 2. Pourquoi des traités ?

Après nous être interrogé sur le thème de l'amitié interrogeons-nous sur la forme adoptée pour l'évoquer. Pourquoi écrire des traités ? Est-ce la meilleure forme qui soit pour la décrire et lui rendre hommage ?

En écrivant des traités nos auteurs s'inscrivent dans une tradition qui remonte à l'Antiquité. Ces auteurs sont pétris de culture classique. Ils ont lu les penseurs grecs, latins et y font sans cesse référence. Il s'agit d'une filiation revendiquée, nous y reviendrons. *L'Éthique de Nicomaque* d'Aristote ou le *Traité de l'amitié* de Cicéron, les *Lettres à Lucilius* de Sénèque ou les *Œuvres morales* de Plutarque leur sont évidemment familiers et sont autant de sources dans lesquelles ils puisent leur matière. Par conséquent, nous pouvons voir dans le choix de cette forme traditionnelle des philosophes une sorte d'hommage rendu aux plus Grands. Toutefois, cela ne saurait s'y réduire et il faut certainement avant tout se poser la question de l'intérêt de la forme du traité sur tout autre forme d'écrit.

Pourquoi donc, de façon générale, choisit-on d'écrire un traité ? Si l'on se réfère au dictionnaire Petit Robert, un traité est un : « *ouvrage didactique, où est exposé d'une manière systématique un sujet ou un ensemble de sujets concernant une matière* ». Deux adjectifs attirent ici notre attention : « *didactique* » et « *systématique* ». A eux deux ils nous donnent à la fois l'objectif recherché et le moyen de l'atteindre. La fin est la suivante : instruire. Le moyen est une exposition ordonnée.

A l'origine d'une telle entreprise se trouve donc l'idée que l'homme est perfectible et que c'est aux penseurs de l'aider sur cette voie. Autre idée sous-jacente : celle qu'il est possible d'ériger des systèmes, des méthodes à suivre. Le paradoxe en ce qui concerne le sujet qui nous intéresse est qu'il s'agit d'un sentiment, tout du moins, c'est ce que nous serions en droit de penser puisque le plus souvent l'amitié est mise sur le même plan que l'amour. Mais alors, est-il sérieux de penser que les sentiments puissent faire l'objet d'une quelconque codification ? Un élan du cœur est, par définition, spontané. Il s'agirait donc de le canaliser, de le dompter ?

Souvenons-nous que nous avons également suggéré que l'amitié était liée à l'idée de vertu et donc de morale. Or, en matière d'éthique, tous les conseils sont bons à prendre. De nouveau, nous nous voyons confrontés au problème de l'ambivalence de l'amitié. Ceci aussi est donc à résoudre : qu'est-ce que l'amitié ?

Nos traités vont adopter son double caractère. Ils seront à la fois des ouvrages spéculatifs tentant de définir l'amitié et des ouvrages pragmatiques, des sortes de manuels pratiques aidant les hommes dans leur « *métier* » d'ami.

Les motivations et raisons de l'écriture sont le plus souvent exposées dans les préfaces voire en fins d'ouvrages. Nous allons donc nous y attarder un instant, histoire d'écouter ce que les auteurs ont à nous dire. Puis, nous résumerons les visées avouées et les visées plus implicites communes à l'ensemble des ouvrages étudiés.

Louis-Silvestre de Sacy dont le *Traité de l'amitié* paraît en 1702 répond aux objections qui pourraient lui être faites quant à l'utilité d'un traité de plus

consacré à l'amitié. Il ouvre la voie à tous ceux qui vont le suivre dans cette entreprise au cours du siècle : « Il n'y a rien de plus utile aux hommes que la morale. Elle seule leur enseigne ce qu'ils doivent uniquement apprendre ; c'est-à-dire à devenir meilleurs et plus heureux. L'utilité des livres qui en traitent, les a d'abord fait rechercher avec beaucoup d'empressement ; cet empressement les a bien-tôt multipliés à l'excès ; et leur multitude en a par une suite naturelle presque entièrement dégoûté. De-là vient que la plupart des gens ennuyés de trouver plus de livres de cette espèce que d'exemples, appellent pédants ceux qui le font dans leurs ouvrages. A quoy (disent-ils) s'amuse cet Auteur de nous donner des leçons de sagesse, qui n'ont rien de nouveau que le tour et le langage ? Croit-il avoir plus d'esprit, ou estre plus sage que les anciens Philosophes ? Que peut-il dire, qu'avant luy Ciceron, Senèque, Plutarque, et tant d'autres ne nous ayent dit d'une manière plus forte et plus delicate ? Ce seroit en effet une entreprise temeraire, que d'oser joûter contre de si grands hommes ; mais c'est peut estre un dessein raisonnable que de rassembler de tems en tems quelques-unes de leurs idées repandues dans de gros volumes, et de les remettre sous les yeux de ceux qui ne connoissent point ces illustres morts, ou qui n'entretiennent que peu de commerce avec eux.

C'est ce qu'il semble plus important de faire sur l'Amitié, que sur tout autre sujet. Elle ne peut être que trop connue. Plus j'en examine la nature, plus je suis convaincu, que ses avantages ne contribuent pas moins à la seureté et à la tranquillité publique, qu'au bonheur particulier des amis. Loin de craindre que leurs affections détournées du bien commun ne troublent la société générale, il est certain au contraire que rien n'en peut tant affermir le repos. La vertu seule a droit de former les nœuds de l'amitié, comme j'espère le prouver. Entre les premiers devoirs d'un homme vertueux est l'amour de la patrie. Il est donc évident que plus il y aura d'amis, plus il y aura d'hommes vertueux dans un Etat ; et par conséquent, plus il y aura de citoyens, prêts à tout sacrifier pour ses interests et pour sa gloire. »<sup>20</sup> Suivons la démonstration de Louis-Silvestre de Sacy qui part du plus général pour arriver au plus particulier, du plus simple pour s'achever sur le plus complexe.

S'il écrit ce traité après tous ceux qui ont déjà été écrits c'est, tout d'abord dans la même visée que d'autres ouvrages de morale, pour permettre aux hommes de devenir meilleurs et plus heureux. En outre, loin de vouloir rivaliser avec les grands penseurs, il se propose de les remettre au goût du jour.

Enfin et surtout, pourquoi ce choix de l'amitié ? Non seulement pour le bonheur particulier des amis mais aussi et c'est là l'argument le plus longuement développé et celui qui se veut le plus pertinent : parce que l'amitié concourt à la sûreté et à la tranquillité publique. L'individu est dépassé c'est la société toute entière qui est concernée. Le bonheur social est en cause. En remplissant son devoir d'ami l'homme remplit son devoir de citoyen et est plus à même de répondre à l'un

---

<sup>20</sup> Louis-Silvestre de SACY, *Traité de l'amitié*, Paris 1701, préface, p. I.

de ses premiers devoirs : l'amour de la patrie. C'est là un aspect important à retenir sur lequel nous allons bientôt revenir.

Continuons d'écouter ce que les autres auteurs de traités ont à nous dire sur leurs desseins. Dupuy la Chapelle, 26 ans après Louis-Silvestre de Sacy, justifie son entreprise en dénonçant les abus dans la prétention d'avoir des amis : « *Comme l'abus me paraît à son comble qu'il n'y a presque personne qui connaisse l'amitié et qui en remplisse les devoirs ; je me suis attaché particulièrement à en examiner la nature, les propriétés et les obligations.* »<sup>21</sup> Il se fait loyal justicier de l'amitié et part à la conquête d'une véritable définition de l'amitié. Pour lui, le terme aurait été galvaudé, il convient donc de le clarifier : « *L'amitié doit pourtant avoir des règles certaines ; elle ne doit pas être sujette aux différents caprices des hommes : nous avons intérêt d'éviter toute erreur en une chose si nécessaire dans la société et si décisive pour les agréments de la vie. Mais avant que d'examiner ce que c'est que l'amitié, c'est un préalable de s'assurer de quelques principes nécessaires pour en démêler les véritables sources.* »<sup>22</sup>

Dans la suite de son ouvrage il tiendra à se démarquer des conceptions de Louis-Silvestre de Sacy et fera ainsi de son traité une réponse à son prédécesseur. Enfin, dernière préface notable, celle des *Caractères de l'amitié* écrit par le marquis de Caraccioli en 1760 : « *Malheur à l'ame qui croira ces Caracteres romanesques, et qui ne se reconnaîtra point dans le portrait que nous allons faire de l'Amitié. Nous osons assurer qu'on ne saurait être véritablement homme, c'est-à-dire, sincere, affable, compatissant, généreux, sans éprouver les sentiments que nous exprimons ; mais comme le monde dégénère de plus en plus, et n'écoute que l'amour-propre et l'intérêt, cet arrêt paraîtra sans doute rigoureux, et peut-être téméraire.*

*Ceux qui ont lu le magnifique Traité de Cicéron sur l'Amitié celui de M. de Sacy et tant d'autres, jugeront cet ouvrage superflu ; mais il y a des vérités qu'il faut répéter aux hommes, pour empêcher la prescription. Si l'on ne parlait souvent des charmes et du besoin d'un Ami, l'univers, jouet de ses passions, en perdrait le souvenir. L'avarice, et l'ambition, les deux grands antagonistes de l'Amitié, gagnent tous les jours du terrain, et s'emparent de tous les cœurs.*

*Que je m'estimerai heureux, si, après avoir essayé de rapprocher les hommes d'eux-mêmes dans quelques ouvrages de Morale que j'ai travaillés à ce dessein, je venais à bout de les rendre amis les uns des autres ! Mais quelle entreprise, et combien le succès n'en est-il pas douteux ! On réforme l'esprit bien plus facilement que le cœur.*

*N'importe, il faut consoler les vrais amis par le récit de leurs vertus ; de sorte que si cet Ouvrage n'a pas le mérite d'en augmenter le nombre, il aura, du*

---

<sup>21</sup> N. DUPUY LA CHAPELLE, *Réflexions sur l'amitié*, Paris 1728, p. 5.

<sup>22</sup> Ibidem, p. 6.



moins, celui d'en faire connaître le prix. »<sup>23</sup> L'amitié apparaît comme une nécessité dans la vie de l'homme. Qui n'éprouve pas d'amitié ne peut être un homme véritable. Evoquer l'amitié et la cultiver c'est lutter contre la dégénérescence du monde qui est de plus en plus guidé par l'amour-propre, l'intérêt, l'avarice et l'ambition. De nouveau apparaît la dimension sociale du sentiment amical. Conscient de ne pas être le premier à écrire sur l'amitié, il invoque l'importance de la répétition contre l'oubli et souhaite faire connaître le prix de l'amitié à ceux qui n'en ont pas pris toute la mesure.

Parmi les visées explicites nous pouvons donc, pour résumer, citer le désir moral de rendre les hommes vertueux et heureux ainsi que la volonté de redéfinir un terme souvent usité mais mal utilisé par le commun des mortels : « *Tout le monde vante l'amitié, peu de gens la connoissent, presque personne n'en remplit les devoirs.* »<sup>24</sup>

Cela tend à souligner le caractère élitiste de l'amitié, caractère perçu par nos auteurs qui, à plusieurs reprises dans leurs écrits, se défendent de décrire une chimère. En effet, le terme de chimère est commun à l'ensemble des traités analysés. Conscients de l'exigence demandée aux amis, ils rejettent l'idée de présenter une vision idéale de l'amitié. Ce sont d'ailleurs les premiers mots des *Caractères de l'amitié* de Caraccioli : « *Malheur à l'âme qui croira ces caractères romanesques.* » Sacy, prévoyant, écrit : « *Entre ceux qui liront cet ouvrage, je ne doute pas qu'il ne s'en trouve plusieurs, qui s'imagineront, qu'à force de perfectionner l'amitié, j'en ay fait une belle chimere. Ils changeront le titre de mon livre, et l'appelleront l'idée de l'ami qui ne se trouve point. Ils diront qu'il ne manque à mes conseils, que des hommes qui les puissent pratiquer.* »<sup>25</sup> Finalement il se résout : « *D'ailleurs quand il seroit vrai que l'on ne pourroit parvenir à établir entre les amis, une amitié aussi parfaite, que celle dont je leur fais le tableau ; ne seroit-ce pas toujours leur rendre un grand service, que de les engager à faire des efforts pour en approcher ?* »<sup>26</sup> « *Si je ne parviens pas à faire de parfaits amis, ne me sçaurait-on point quelque gré d'avoir attaqué les faux, et peut-être d'avoir inspiré quelque nouvelle ardeur aux véritables ?* »<sup>27</sup> Il faut en effet être réaliste : la vision de l'amitié proposée par ces auteurs est une vision idéale. L'amitié nous est présentée telle qu'ils voudraient qu'elle soit. Les dés sont pipés dès le début dans la mesure même où ces écrits ont pour ambition d'être didactiques, moraux. L'amitié proposée est garrottée, domptée. Il s'agit d'un sentiment expurgé de tout excès.

Les autres visées un peu plus implicites de ces traités sont de promouvoir l'ordre social en rappelant, en même temps que les devoirs dus à l'amitié, ceux qui doivent être rendus au préalable à Dieu, au roi et à la famille. Il n'est pas question

<sup>23</sup> Louis-Antoine marquis de CARACCIOLI, *Les Caractères de l'amitié*, nouvelle éd. corrigée et augmentée, chez Nyon, Paris 1728, p. III.

<sup>24</sup> L. S. de SACY, o. c. (note 20), livre premier, page 1, première phrase.

<sup>25</sup> Ibidem, p. X.

<sup>26</sup> Ibidem, p. XII.

<sup>27</sup> Ibidem, p. XIII.

de détourner l'homme de Dieu. Pour certains auteurs il s'agit même de combattre une morale laïque en train de gagner du terrain.

Finalement, les auteurs de ces traités ne cherchent-ils pas à gommer le caractère subversif voire asocial de l'amitié ? Avoir des amis c'est se constituer en société et entretenir des secrets entre un petit nombre d'individus. Cela peut être une menace pour le fonctionnement de l'Etat. Ainsi pouvons-nous objecter à l'argument de Sacy, qui présentait le sentiment amical comme le gage de la vertu de l'ensemble des citoyens, que l'amitié est un nœud unissant un nombre restreint d'individus.

### 3. Par qui sont écrits ces traités ?

Ce qui est à noter parmi les huit traités qu'il m'a semblé important de retenir pour cette étude c'est la présence de deux auteurs féminins : Mme de Lambert et Mme Thiroux d'Arconville. Cela est d'autant plus notable que la question de l'amitié chez les femmes est une des questions récurrentes dans le débat sur l'amitié. Les femmes sont-elles capables d'amitié ? L'amitié entre les femmes est-elle possible ? Le sentiment amical est-il viable entre un homme et une femme ?

Le rôle socialement acceptable d'éducatrice permet aux femmes décrire et de publier des livres sans risque de déchoir. Discours et conseils sur l'amitié passent mieux dans ce contexte pédagogique. Ce sont dans leurs traités que nous trouvons le plus grand nombre de pages sur l'amitié des femmes. Ce sont certainement elles les moins tendres à l'égard de leur sexe. Leur opinion témoigne de la profondeur d'un préjugé que les femmes ont fini par interioriser et partager. Pourtant, leurs vies démontrent le contraire de ce qu'elles avancent avec tant de sévérité.

Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert est l'une des premières femmes à avoir écrit un traité sur l'amitié. De 1710 à 1733 son salon parisien devient le rendez-vous de l'élite des gens de lettres. Il est entre autres fréquenté par Fénelon, Fontenelle, Houdar de la Motte, Marivaux, Montesquieu et Louis de Sacy qui lui dédie son traité de l'amitié. Mme de Lambert est parmi les premières à établir un salon indépendant des contraintes de la cour. L'ensemble de son œuvre a été publié après sa mort. Y figurent des essais moralistes et pédagogiques : *Avis d'une mère à sa fille* ; *Avis d'une mère à son fils* ; *Traité de la vieillesse* ; *Réflexions sur les femmes, sur le goût, sur les richesses*.

Ses réflexions sur l'amitié offrent l'écho des conversations qui durent se tenir dans son salon. Les défauts des femmes les rendraient inaptes à l'amitié entre elles : « *Les femmes ont le malheur de ne pouvoir compter entre-elles sur l'amitié ; les défauts dont elles sont remplies y forment un obstacle presque insurmontable. Elles s'unissent par nécessité, et jamais par goût.* »<sup>28</sup> En revanche, elle n'exclut pas l'amitié entre un homme et une femme et recommande de transformer son ancien

---

<sup>28</sup> Mme de LAMBERT, *Traité de l'amitié*, in : Recueil de divers écrits sur l'amour et l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'Esprit et le Coeur, Paris 1736, p. 83.

amant en ami : « On demande si l'amitié peut subsister entre personne de sexe différent. Cela est rare et difficile : mais c'est l'amitié qui a le plus de charmes. Elle est plus difficile, parce qu'il faut plus de vertu et de retenue. Les femmes qui ne connaissent que l'amour d'usage, n'en sont pas dignes, et les hommes qui ne veulent trouver dans les femmes que le bonheur du sexe, et qui n'imaginent pas qu'elles peuvent avoir des qualités dans l'esprit et dans le cœur plus liantes que celles de la beauté, ne sont pas propres à l'amitié dont je parle. Il faut donc chercher à s'unir par la vertu et le mérite personnel. Quelquefois de pareilles unions commencent par l'amour, et finissent par l'amitié. »<sup>29</sup>

A 23 ans Madame Thiroux d'Arconville contracte la petite vérole dont elle restera très marquée. Elle ne s'occupe alors plus que de travaux littéraires. Ses amis et ses interlocuteurs s'appellent Voltaire, Turgot, Lavoisier, Jussieu, Malessherbes. Tous ses écrits sont anonymes : *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, 1760 ; *De l'amitié*, 1761 ; *L'Amour éprouvé par la mort*, ou *Lettres modernes de deux amants de vieille roche*, 1763 ; *Des Passions*, 1764...

*De l'amitié* est non seulement anonyme mais en plus le « je » y est masculin. Cette remarque n'est pas anodine puisqu'elle revient, une fois l'identité de l'auteur connue, à remettre en doute son propos et donc à remettre en cause tous les défauts reprochés aux femmes qui sont nombreux et qui semblent sans appel. Nous ne citerons ici que quelques passages représentatifs : « Quoique les femmes passent pour avoir le cœur plus tendre que les hommes, je les crois cependant moins susceptibles d'amitié ; et je pense que la tendresse qu'on leur attribue, est plutôt l'effet de la faiblesse que du sentiment. »<sup>30</sup> « ...la coqueterie qui est leur vice dominant, et le résultat de l'amour excessif qu'elles ont pour elles-mêmes, ne permet gueres à l'amitié de trouver place dans leur cœur. Ce sentiment qui suppose un dévouement entier pour l'objet aimé, est incompatible avec celui qui rapporte tout à lui, comme à son principe et à sa fin. »<sup>31</sup> « ...mais l'amitié qui exige de la fermeté dans l'ame, de la justesse dans les idées, de la conséquence dans les principes, de la vérité dans le caractère, de la constance dans la conduite, et du discernement dans le choix, convient très-peu à un sexe faible par sa nature, frivole par son éducation, étourdi par sa prétention, coquet par vanité, et inconstant par désœuvrement. Les femmes ne sont donc capables d'amitié qu'autant qu'elles s'éloignent de leur essence, et qu'elles se rapprochent davantage des vertus mâles qui caractérisent les hommes supérieurs. »<sup>32</sup> « Les femmes en général veulent des esclaves, et non pas des amis : l'amour du despotisme est incompatible avec le sentiment ; et comme presque toutes les femmes ont la même passion, il est presque impossible qu'elles s'aiment. »<sup>33</sup> L'amitié entre un homme et une femme n'est pour elle envi-

---

<sup>29</sup> Ibidem, p. 81.

<sup>30</sup> Marie-Geneviève THIROUX d'ARCONVILLE – Mme Charlotte DALUS, *De l'amitié*, Amsterdam et Paris 1761, p. 76.

<sup>31</sup> Ibidem, p. 77.

<sup>32</sup> Ibidem, p. 78.

<sup>33</sup> Ibidem, p. 92.

sageable « *que lorsque l'âge a amorti le feu des passions, que leurs sens sont muets, et que la différence du sexe est devenue nulle pour eux.* »<sup>34</sup>

Pourtant, si la femme est si incapable d'amitié comment expliquer cette dédicace de l'auteur : « *A mon ami.* » « *Le titre de cet ouvrage annonce assez que je n'ai dû l'offrir qu'à vous seul. Qui nous connaîtra tous deux, ne pourra s'y méprendre. Qui aura joui du bonheur de vous aimer et d'être aimé de vous, saura où j'ai trouvé le modèle que j'ai crayonné du sentiment senti et inspiré. Vous à qui je dois cette félicité si peu connue d'une amitié dont la durée ne fait qu'augmenter le charme, recevez un hommage que l'amitié même vous présente : c'est celui de mon cœur ; tout autre serait indigne de vous.* »<sup>35</sup> En fait, le point commun essentiel aux auteurs de tous ces traités, hommes ou femmes, c'est qu'ils se définissent avant tout comme des amis. Ils placent en général leurs écrits sous l'égide de cette amitié.

Ainsi Caraccioli : « *Ce ne seront, ni de brillantes expressions, ni d'aimables saillies qui rendront ces réflexions intéressantes : j'abandonne cette parure aux faiseurs de Romans. L'amitié ne veut point d'efforts ingénieux ; il suffit de l'exposer à nos yeux : toute l'élégance des ornemens ne vaudra jamais sa naïveté ; aussi n'ai-je interrogé que mon propre cœur ; ma plume suit ses mouvemens. On est sûr de plaire quand on puise à cette source...* »<sup>36</sup> Auger : « *Je l'ai revu avec soin ; sans rien changer au fond ni à la suite des choses, j'ai seulement éclairci ou développé quelques idées, et retouché le style. Je le donne au Public avec ces légères corrections, en sollicitant son indulgence. S'il n'y trouve rien de neuf, si les défauts et les imperfections de l'ouvrage le choquent, l'effusion simple et naturelle d'un cœur honnête, enflammé par l'amour de la vertu et de la Religion, par le sentiment d'une amitié tendre et sincère pourra l'intéresser.* »<sup>37</sup> « *...j'entrepris de recueillir, dans un petit Traité, les réflexions que nous avons faites mon ami et moi, sur la véritable amitié. Je n'avais d'autre dessein que de lui présenter ce fruit de notre liaison vertueuse. Le sentiment conduisait ma plume, et j'eus bientôt achevé cette première production de ma jeunesse.* »<sup>38</sup> Ainsi les auteurs des traités sont-ils des amis qui écrivent à d'autres amis pour leur donner des conseils sur la façon de mener au mieux leur amitié afin d'en goûter tous les charmes. Aussi ne se privent-ils, au sein de cette communauté d'amis, d'user de l'impératif que ce soit à la première personne du pluriel ou, le plus souvent, à la deuxième : « *Nous avons vu que les rapports étroits entre l'amitié et l'amour faisaient l'objet d'une attention particulière, voyons maintenant quels sont les autres thèmes chers à nos auteurs.* »

---

<sup>34</sup> Ibidem, p. 83.

<sup>35</sup> Ibidem, dédicace.

<sup>36</sup> L.-A. marquis de CARACCIOLI, o. c. (note 23), p. 1.

<sup>37</sup> Abbé Athanase AUGER, *Discours sur l'éducation... Réflexions sur l'amitié*, Rouen – Paris 1775, p. 187.

<sup>38</sup> Ibidem, p. 184.

#### 4. Principales questions soulevées par ces traités

La lecture attentive des tables des matières et des introductions nous est ici d'un précieux recours. Le plan de l'ouvrage de Louis Silvestre de Sacy résume assez bien à lui seul les grands axes suivis par les différents auteurs : « *Je dirai seulement que je le divise en 3 livres. Dans le premier je parle de la nature de l'amitié, des qualitez nécessaires aux amis, des précautions à prendre dans le choix que l'on en fait. Le second comprend les devoirs de l'amitié, leurs justes bornes, leur subordination aux devoirs naturels. Le dernier regarde les ruptures ; les moyens de les prévenir ; la conduite qu'on doit tenir quand on ne peut les éviter ; les obligations dont les amis vivans sont chargez envers les amis qui sont morts.* »<sup>39</sup> Il convient en effet, en premier lieu, de définir le terme d'amitié. Cette définition se fait souvent par la négative : l'amitié n'est pas charité, elle n'est pas simple attachement, ni gratitude. Ce n'est pas non plus une relation entretenue avec un collègue cela est association ou confraternité. L'ami est à distinguer de la connaissance. Il est possible d'estimer quelqu'un pour l'ensemble de ses qualités sans pour autant être son ami : « *...notre amour et notre estime ne sont pas toujours suivis de l'amitié, quoique l'amitié n'aille jamais sans amour et sans estime.* »<sup>40</sup>

Après avoir passé en revue les différents sentiments que peut éprouver l'homme et qui ne sont pas amitié vient le portrait élogieux de l'amitié. Ce qui la distingue avant toute chose des autres liaisons c'est son lien intrinsèque avec la vertu : « *Mais quelle est donc la source de la véritable amitié ? La vertu seule.* »<sup>41</sup> « *On ne doit proprement appeler amitié, que cette liaison formée par la vertu, entretenue par une heureuse convenance d'humeurs, fortifiée par une agréable conformité de sentiments et d'inclinations.* »<sup>42</sup> En fait, la vertu seule ne saurait suffire puisqu'il est aussi question de « *convenance d'humeurs* », de « *conformité de sentiments et d'inclinations* ». Toujours ou presque il est fait mention d'une « *égalité de conditions* ». Par ailleurs, la véritable gageure de nos auteurs semble résider dans le fait de définir l'indéfinissable ce qui explique la raison pour laquelle la définition commence par se faire par la négative. Un sentiment ne s'explique pas, il se vit. A l'amitié comme à la sympathie ou à l'amour sont nécessaires ce « *je ne sais quoi* » devant lequel tous les auteurs abdiquent.

Ce terme – « *je ne sais quoi* » – s'est imposé au XVIIème siècle. Il s'agit d'un charme, d'une grâce (profane et religieuse), source indéfinissable de l'attraction ou encore de la foi. Cette expression comble un vide sémantique, elle nomme la cause ineffable de toute émotion, de tout mouvement de la sensibilité.<sup>43</sup> C'est à elle qu'ont recours nos auteurs : « *[L'amitié] demande encore un heureux concours de circonstances, un je ne sais quoi, enfin, que nous sentons, sans pouvoir*

<sup>39</sup> L. S. de SACY, o. c. (note 20), p. IX-X.

<sup>40</sup> A. AUGER, o. c. (note 37), p. 197.

<sup>41</sup> Ibidem, p. 202.

<sup>42</sup> Ibidem, p. 197.

<sup>43</sup> Voir Paul ARON – Denis SAINT-JACQUES – Alain VIALA, *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris 2002, p. 312-313.

*l'exprimer, qui nous plaît dans la personne à laquelle nous voulons nous attacher.* »<sup>44</sup>

Après avoir clarifié ce qu'était l'amitié vient la description de l'ami véritable. Il convient à la fois de savoir bien le choisir et bien le servir. Le métier d'ami est un art difficile, heureusement les traités de l'amitié sont là pour nous aider à l'exercer convenablement. Ainsi les traités deviennent alors durant quelques pages de véritables manuels pratiques. L'ami doit savoir aller au devant des besoins de l'autre. Il doit savoir l'écouter et le secourir à tout moment. Les ruptures d'amitié sont soumises à certaines obligations. De même qu'il faut continuer à servir l'être cher après sa mort.

Toutefois, il est une hiérarchie des devoirs de l'homme et si l'amitié est le sentiment par excellence voire l'incarnation de la vertu, il ne faut pas qu'elle détourne des devoirs dus à Dieu, à la patrie et à la famille. La fidélité à l'ami exige certes l'acceptation de sacrifices mais ceux-ci doivent être faits sous réserve qu'ils ne contreviennent pas aux premiers devoirs de l'homme édictés plus haut. Ainsi, faut-il savoir se faire dépositaire des secrets, juste conseiller et non aveugle flatteur. Le Roi, le prince ou tout autre homme influent se doit d'être particulièrement avisé en matière d'amitié. Il faut savoir distinguer les faux amis, ceux qui sont ennemis de la vérité, les courtisans qui n'attendent que des avantages de leurs positions.

De nombreuses lignes sont consacrées à cette interrogation : tout le monde peut-il prétendre à l'amitié ? L'amitié entre femmes est-elle possible ? Celle entre un homme et une femme est-elle envisageable ? Les scélérats sont-ils capables d'amitié ? Autres interrogations : y a-t-il un âge pour être ami ? Peut-on avoir plusieurs amis ? Faut-il se ressembler, être issus du même milieu social pour être amis ? L'amitié est-elle affaire d'amour-propre, n'est-ce pas son propre reflet que l'on recherche en l'autre ?

Toutes ces interrogations sont communes aux différents traités publiés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Je vous invite à les lire pour y trouver les réponses.

### **Conclusion :**

Mon objectif principal était avec cette communication de vous démontrer l'importance du thème de l'amitié au XVIII<sup>e</sup> siècle. Je ne pouvais en quelques pages vous faire le détail circonstancié de chacun des traités. Toutefois, je tenais à vous faire entendre la voix des différents auteurs sur ce sujet. Je me suis particulièrement attachée à souligner ce qui les rapprochait. Ne nous y trompons pas, leurs conceptions ne sont pas toujours identiques même si elles se ressemblent beaucoup. Tous se nourrissent des mêmes lectures, celles des ouvrages de Cicéron et d'Aristote. Cette filiation est plus ou moins revendiquée. Tous y font allusion mais certains tentent de souligner leur originalité par rapport à ces auteurs. Ils tiennent à marquer leurs distances ; d'autres, au contraire, se font leur porte-parole.

---

<sup>44</sup> A. AUGER, o. c. (note 37), p. 207.

Sur le fond, le débat reste inchangé puisque même les détracteurs des auteurs antiques reprennent leurs interrogations (pluralité d'ami, amitié entre les Grands, égalité entre les amis, ressemblances/différences, amitié et vertu, amitié et amour-propre, comment distinguer le flatteur de l'ami...)

Nos auteurs se répondent parfois entre eux. Ainsi y a-t-il polémique entre de Sacy et Dupuy la Chapelle. Malgré quelques divergences de vue – souvent minimes –, on ne peut parler véritablement d'une évolution sur les conceptions du sentiment amical au fil de ces traités dont les dates de parution s'échelonnent sur l'ensemble du XVIII<sup>e</sup> siècle (de 1702 à 1775). Pourtant nous ne pouvons prétendre qu'il n'y en ait eu aucune. C'est là la limite de cette écriture théorique. Elle n'est pas le véritable reflet du changement des mentalités.

Au début de son ouvrage sur *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Robert Mauzi déclare à propos des nombreux essais et traités sur le bonheur que leur lecture n'apporte rien d'autre que des lieux communs d'inspiration épicurienne ou stoïcienne. Je cite : « *Rien de sincère, rien de neuf, rien de chaleureux, rien où l'on sente l'âme.* »<sup>45</sup>

Nous pourrions en dire autant des écrits sur l'amitié (même si passages lyriques sur amitié) c'était d'ailleurs la raison pour laquelle j'avais fait le choix, dans ma thèse qui portait sur l'évolution du traitement et des représentations de l'amitié, de ne m'intéresser qu'au champ de la littérature d'imagination qui se révèle une bien meilleure source pour nous révéler les rêves et aspirations d'une époque.

---

<sup>45</sup> R. MAUZI, o. c. (note 17), p. 9.

